



Conditions générales de vente

Centre de formation LABIVIN, n°d'activité : 11.75.43415.75

Responsabilités :

Les présentes Conditions Générales de Vente engagent le prestataire de formation, le centre LABIVIN à fournir la prestation de formation précisée sur le contrat/convention.

Le centre LABIVIN mettra tout en œuvre pour assurer au mieux sa prestation, mais le contrat ne saurait garantir une quelconque obligation de résultat auprès du client-participant.

Le client-participant s'engage à participer à la formation dans le respect du bon déroulement défini par le centre LABIVIN et à honorer la facture correspondante.

Rappel : pour le bon déroulement des formations en Intra et en Inter, qui nécessitent des pré-requis, l'entreprise-cliente, a l'obligation de s'assurer, que la ou les personnes participantes à la formation, requiert le niveau minimum exigé.

Le contrat :

Le contrat entre le client et le centre LABIVIN est constitué par les présentes Conditions Générales de Vente, par la Convention et le Programme de formation, émis par le centre LABIVIN et signée des 2 parties.

Clause générale :

Toute inscription à une formation implique l'acceptation des présentes conditions par le client.

De ce fait, aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être opposée, que si le centre LABIVIN l'a expressément acceptée.

Objet :

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les types de formations, dispensées par le centre LABIVIN

- Pour les Formations en Inter (sous forme de sessions)

Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications sont définis dans le catalogue de formations, en vigueur au moment où il est procédé à l'inscription

Exception faite pour les offres spéciales ponctuelles.

- Pour les Formations en Intra (en entreprise)

Le contenu, la forme et les prix sont déterminés en fonction de la demande et des besoins du client. Le centre LABIVIN réalisera un Devis personnalisé. Chaque élément du Devis personnalisé définira les termes de la Convention de formation finale.

Durée et validité des propositions :

- Les propositions de Formations sont valables sous les termes affichés par le catalogue, en vigueur, du centre LABIVIN.
- La durée de validité d'un Devis est de 30 jours, à compter de la date inscrite sur le Devis.

PROCEDURE D'INSCRIPTION, POUR LES FORMATIONS EN INTER

- Vous pouvez vous inscrire au plus tard, 10 jours avant la date de la formation ;
Sauf cas exceptionnel, en accord avec le centre LABIVIN.

Modes d'inscription, formation en inter :

- Le client peut s'inscrire par email :
Téléchargez le document Word en ligne, le remplir et le renvoyer à l'adresse :
contact@labivin-service.fr
- Le client peut s'inscrire par courrier :
Téléchargez le document Word en ligne, le remplir et l'envoyer à :

LABIVIN Service Formations 78 Rue de Bercy, 75012 Paris

Toutes les informations demandées devront être dûment remplies.

*Toute inscription du client, faite par écrit (courrier ou email) auprès du centre LABIVIN, est considérée comme **un bon de commande**.*

Modalités et Suivi de l'inscription, formation en inter :

- A la réception du formulaire d'inscription, la convention et le programme de formation vous seront retournés, pour signature.
- Ces documents doivent être retournés dans les plus brefs délais, joint d'un « chèque de dépôt » (ou acompte) d'un montant de 50% du montant Total de la Formation choisie.
- Votre inscription sera prise en compte et confirmée, seulement à la réception de la Convention et du Programme de Formation signés, joint du « chèque de dépôt » (ou acompte).
- Le lieu, les horaires, un récapitulatif de votre inscription, vous seront communiqués à la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant la date de la formation.

Le « chèque de dépôt » a pour but de valider votre engagement auprès du centre LABIVIN.

Ce chèque restera en attente d'encaissement, dans le respect des présentes Conditions Générales de Vente.

Concernant le financement des formations et leur mode de règlement

A. Les formations en inter

1) Vous ne bénéficiez d'aucun mode de financement

La formation est à votre charge, vous effectuerez votre paiement au centre LABIVIN en 2 fois, par chèque, ou virement bancaire.

Chaque somme versée est égale à 50% du montant TOTAL de la formation choisie.

Le premier paiement s'effectue lors de l'inscription.

Le second paiement correspond au solde de la facture de la formation, il sera effectué le 1^{er} jour de la formation. Une facture est émise à votre nom.

2) Votre formation est financée par l'AGEFICE

Reportez vous au cas 1) précédent.

Vous devez avancer le paiement de la formation, et l'AGEFICE vous remboursera après l'exécution de la formation. Le centre LABIVIN vous fournira tous les documents nécessaires, pour votre prise en charge. Une facture est émise à votre nom.

Vous pouvez préparer votre dossier de prise en charge auprès de l'AGEFICE avant le commencement de la formation, si vous le souhaitez.

3) Votre formation est financée par un OPCA

Si vous ne souhaitez pas avancer le paiement de la formation.

Il est recommandé de faire votre demande de prise en charge, auprès de votre OPCA, le plus tôt possible (plus de 30 jours avant la date de formation), afin de pouvoir transmettre l'accord de votre prise en charge au centre LABIVIN au plus tard 7 jours avant la date de la formation.

- A la réception de l'accord de votre prise en charge par l'OPCA, le centre LABIVIN vous retournera le « chèque de dépôt », remis pour réservation, lors de votre inscription.

La facture sera émise à votre OPCA.

Si l'OPCA ne prend pas en charge la totalité de la formation, une seconde facture correspondant au solde du montant TOTAL de la formation, sera émise à votre nom.

- Si l'accord de votre prise en charge n'est pas remis, dans les 7 jours, avant le début de la formation, le « chèque de dépôt » sera encaissé, par le centre LABIVIN.

- Soit l'accord de votre prise en charge est juste en retard, et le montant du chèque de dépôt vous sera remboursé en totalité par le centre LABIVIN.

- Soit, il n'y a pas d'accord de prise en charge avant la date de formation, et le client est redevable du solde du montant de la formation. Le solde de la facture est exigé le 1^{er} jour de la formation.

La facture est émise à votre nom.

▲ Si l'accord de prise en charge était fourni pendant ou après l'exécution de la formation, le centre LABIVIN remboursera le client à hauteur du montant total encaissé.

B. Les formations en intra, sur mesure

Ces formations s'adressant uniquement aux établissements de l'hôtellerie-restauration, elles ne pourront qu'être prises en charge par l'OPCA, et dans le cas contraire, elles seront à la charge du client.

Les modalités de paiement sont les mêmes que celles citées précédemment. [Point A., petit 3)]

Report et annulation par le centre LABIVIN, pour les formations en inter

● 10 jours avant la date de la formation

Le centre LABIVIN se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation, lorsque le nombre de participants est inférieur à 4 personnes.

● A moins de 10 jours de la date de formation

- Dans le cas d'une annulation tardive, de la part d'un participant, pour cause de « force majeure », entraînant un nombre insuffisant de participants, le centre LABIVIN se réserve le droit d'annuler la formation, avec ou sans report.

- En cas de « force majeure » du centre LABIVIN, ce dernier se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation.

Report et annulation par le centre LABIVIN, Pour les formations en intra, sur mesure

- En cas de « force majeure » du centre LABIVIN, ce dernier se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter la formation.

Report et annulation POUR LE CLIENT, **Pour les formations en inter**

- **Au plus tard, 10 jours avant la date de la formation**, le client peut annuler ou reporter son inscription à une formation. Aucun frais ne sera facturé, et si une avance avait été encaissée, la totalité sera remboursée. Si un chèque d'acompte est en notre possession, et non encaissé, il sera annulé et vous sera retourné.

- **A moins de 10 jours de la date de formation**, l'annulation d'un participant entrainera l'encaissement du « chèque de dépôt », par le centre LABIVIN. Il n'y a pas de frais majorés pour un participant qui ne se présenterait pas le matin même de la formation.

Seul en cas de « force majeure » ou sur présentation d'un certificat médical, l'annulation d'un participant, dans ce délai, n'entrainera pas de pénalités financières.

Aucun frais ne sera facturé, et si une avance avait été encaissée, la totalité sera remboursée. Si un chèque d'acompte est en notre possession, et non encaissé, il sera annulé et vous sera retourné.

- **Toute formation commencée est facturée à plein tarif**, quelque soit le motif.

Report et annulation POUR LE CLIENT, **Pour les formations en intra, sur mesure**

- Le client possède un droit de rétractation, d'une durée de 7 jours, suivant la date de signature du contrat, sans aucun frais.

- **Annulation 7 jours avant la date de la formation**, 30% du montant total de la formation seront facturés.

- **Annulation à moins de 7 jours de la date de formation**, 50% du montant total de la formation seront facturés.

Attestation de présence :

Le centre LABIVIN remettra à chaque client en ayant besoin, une attestation de présence.

Propriété intellectuelle :

Chaque formation est accompagnée d'un dossier écrit, réalisé par le centre LABIVIN. Ce dossier est émis en un seul exemplaire par participant. En cas de perte ou de vol, aucun autre exemplaire ne sera fourni. Le centre LABIVIN en reste le détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, logiciels, réalisations matérielles etc.) Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou en partie de ces formations ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit du centre LABIVIN.

Résolution des litiges :

Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas de pluralité des défendeurs.